

On parle de nous...

1986

DÈS AUJOURD'HUI,
LE GILLE DE BINCHE SERA À MARCHÉ ...

MARCHE-EN-FAMENNE
du 30 janvier au 2 février 1986

« **JOURNEES DES CARNAVALS
DE WALLONIE** »

organisées par



ET LE COMITE CARNAVAL DE MARCHE-EN-FAMENNE
dans les locaux du centre culturel et sportif, Chaussée de l'Ourthe, 74

PROGRAMME

du 30 janvier au 2 février, entre 10 et 19 heures :

- Exposition permanente de travestissements carnavalesques traditionnels de Wallonie.
- Exposition permanente de travestissements carnavalesques traditionnels d'Europe.
- Exposition permanente de photographies carnavalesques d'aujourd'hui.
- Exposition permanente de photographies « Le Laetare de Stavelot ».
- Exposition permanente des masques du concours scolaire.
- Animations diverses.

Vendredi 31 janvier à 20 h 30 : Séance cinématographique :

- « LU CWARME » Carnaval de Malmédy.
- « ORPHEO NEGRO ».

Samedi 1^{er} février de 14 à 19 h :

- Animation des rues par le groupe fédéré « LES PORAIS TILFFOIS », son géant et son arrosoir à confettis.
- de 17 à 20 h 30 : Colloque « CARNAVALS ET MASQUES DE WALLONIE ».

Dimanche 2 février : à 14 h 30 : Spectacle de danses traditionnelles de Wallonie.

A l'ouverture des journées des carnivals de Wallonie, à Marche Plaidoyer pour une reconnaissance des traditions populaires

Jusqu'à dimanche, se tiennent, à Marche-en-Famenne, les journées des carnivals de Wallonie.

L'idée fut lancée, voici quelques mois, par les jeunes Marchois qui venaient de reprendre en mains la responsabilité du comité carnaval de leur ville et souhaitaient donner un second souffle à cette manifestation.

Contacté à ce sujet, le secrétaire général de la Fédération des groupes folkloriques wallons, M. René-Jean Maréchal, finit par prendre en mains cette organisation, lui donnant une ampleur jamais atteinte dans nos régions par un ensemble de manifestations consacrées à la connaissance des traditions populaires.

La richesse des traditions populaires

Jeudi soir, lors de l'inauguration des journées de Marche, on attendait le ministre-président de la Communauté française, M. Monfils. Celui-ci se fit excuser en dernière minute, retenu par... la grippe. C'est en présence du bourgmestre de Marche, l'ancien ministre Charles Hanin, de l'échevin Dourt et de responsables de diverses sociétés locales que furent accueillis les représentants de nombreux groupes folkloriques et carnavalesques, dans leurs plus beaux costumes. C'est ainsi qu'on voyait se côtoyer, dans les galeries du centre culturel, Chinels et Macralles, Molons et Gilles, Blancs Moussis et Porais, Tchanchès et Gupusse, et nous en passons.

Le bourgmestre de Marche, M. Hanin, salua l'assistance en se réjouissant que sa ville eut été choisie pour cet ensemble de manifestations qui mettent en valeur le fonds si riche des traditions populaires.

Président du comité marchois, M. Dominique Demelonne rappela les origines des journées et forma des vœux pour que, longtemps encore, le carnaval mobilise l'imagination de beaucoup de monde, et en particulier des jeunes.

Quant à M. René-Jean Maréchal, il exprima l'espoir que ces journées donnent le signal d'un renouveau folklorique à Marche-en-Famenne, avec notamment la reprise des célèbres « journées du folklore » qui s'y tenaient voici quelques années.

Au-delà, il voulut dire combien le folklore vécu, s'appuyant sur des traditions, mais sans sclérose et immobilisme, est à la fois nécessaire à l'organisation des loisirs et à l'économie touristique, et élément de l'éducation populaire.

M. Maréchal situa aussi la Fédération des groupes folkloriques wallons, qui rassemble quelque 32.000 folkloristes, groupés au sein de 162 sociétés locales. La fédération constitue ainsi un véritable conservatoire du patrimoine culturel et un gardien de l'identité de la population.

M. Maréchal aurait aussi voulu lancer un appel au ministre-président Monfils, en lui signalant que les activités de la fédération ne rentrent dans

le cadre d'aucun décret de reconnaissance, alors que partout dans le monde le folklore est considéré comme un des moyens les plus attractifs pour assurer et maintenir la promotion touristique, ainsi que pour éveiller l'intérêt des autres nations. Il insista également sur la nécessité de donner des moyens légaux permettant à chaque localité de s'assurer l'exclusivité de ses traditions originales, sur les plans national et international.

Expositions : un ensemble exceptionnel

Les invités ont pu alors parcourir un ensemble exceptionnel d'éléments du folklore wallon, dont une salle consacrée à des mannequins portant les costumes des principaux carnivals du pays, ainsi que quelques étrangers, prêtés par le célèbre musée de Binche. Une galerie rassemble les masques réalisés par des amateurs ou des professionnels, dans le cadre d'un concours du masque de carnaval lancé par la fédération. De nombreuses photographies évoquent aussi les différents carnivals de Wallonie.

Cet ensemble d'expositions est visible jusqu'à dimanche soir. Et rappelons que, dimanche après-midi, aura lieu le spectacle donné par de nombreux groupes wallons.

O. G.